

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET DE L'ANNÉE 2022

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le conseil de la MRC du Rocher-Percé adoptera le budget de la MRC du Rocher-Percé, pour l'exercice financier 2022, durant une séance extraordinaire à être tenue le mardi 14 décembre 2021, à la salle du conseil de la MRC.

Toute personne intéressée peut venir poser des questions en se présentant au siège social de la MRC situé au 129, René-Lévesque Ouest, à compter 15 h.

***Donné à Chandler, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre de l'an 2021 (06.12.2021)***



Christine Roussy  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière